



PLAN D'ACTION 2019-2020 DE LA CONFEMEN

Bathurst (Canada Nouveau Brunswick)

20 - 24 mai 2018

Table des matières

Sigles et abréviations.....	4
INTRODUCTION	6
I. CONTEXTE, ENJEUX ET DEFIS DU PLAN D’ACTION 2019-2020	7
1.1 Contexte.....	7
1.2 Enjeux et défis	8
II. OBJECTIFS DU PLAN D’ACTION	10
2.1 Objectif général.....	10
2.2 Objectifs spécifiques	10
III. DESCRIPTION DES AXES, DES RÉSULTATS ATTENDUS ET DES ACTIVITÉS	11
Axe 1 : Appui aux politiques éducatives des pays membres de la CONFEMEN par la concertation et la promotion des intérêts communs	12
Objectif spécifique 1 : Contribuer efficacement aux politiques éducatives des Etats et gouvernements membres	12
RA. 1.1 : Les réunions des instances de la CONFEMEN sont organisées avec succès selon le calendrier établi.....	12
RA. 1.2 : Les modalités de contribution aux politiques éducatives des Etats et gouvernements membres sont améliorées.....	12
RA. 1.3 : Les actions de la CONFEMEN ont des effets observables sur les politiques éducatives des Etats et gouvernements membres	13
Axe 2 : Appui au pilotage de la qualité et à la gouvernance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN.....	14
Objectif spécifique 2 : Mettre en œuvre les Programmes de la CONFEMEN	14
RA. 2.1 : Les plans d’action 2019 et 2020 du PASEC sont mis en œuvre	14
RA. 2.2 : Les grandes orientations du plan d’action 2022-2026 du PASEC sont définies.....	15
RA. 2.3 : La 2 ^e phase de l’Observatoire de la qualité de l’éducation est définie et formalisée	15
RA. 2.4 : La 2 ^e phase de l’Observatoire de la qualité de l’éducation est mise en œuvre.....	15
Axe 3 : Information, communication et partenariats pour renforcer la visibilité et la notoriété de la CONFEMEN	16
Objectif spécifique 3 : Renforcer la communication et les partenariats pour un meilleur impact des actions de la CONFEMEN au niveau international et auprès des Etats et gouvernements membres.....	16
RA. 3.1 : Les partenariats avec des organisations internationales sont renforcés et permettent de valoriser l’expertise de la CONFEMEN dans le domaine de l’éducation	16
RA. 3.2 : Les partenariats entre la CONFEMEN et les instances et organisations francophones sont renforcés.....	17

RA. 3.3 : La CONFEMEN est plus visible et gagne en notoriété.....	18
Axe 4 : Fonctionnement du STP et mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières.....	20
Objectif spécifique 4 : Accroître et sécuriser les ressources humaines, matérielles et financières pour la mise en œuvre du plan d’action de la CONFEMEN.....	20
RA. 4.1 : Les ressources humaines, matérielles et financières pour la mise en œuvre du plan d’action sont mobilisées.....	20
RA. 4.2 : Le fonctionnement de l’administration du STP est efficient	20
RA. 4.3 : Le système de contrôle est renforcé.....	21
IV. Estimation du budget du plan biennal 2019 – 2020	22
4.1 Fiche récapitulative	22
4.2 Détail des prévisions budgétaires	23
V. Mécanisme de suivi et d’évaluation.....	30
5.1 Cadre logique et indicateurs de suivi	30
5.2 Système de reddition de compte (rapports techniques et financiers).....	30
CONCLUSION	31
ANNEXE	32
A) Cadre logique du Plan d’action 2019-2020 de la CONFEMEN	32
B) Analyse de la faisabilité de la mise en œuvre des activités du plan d’action 2019-2020.....	41

Sigles et abréviations

ADEA	Association pour le développement de l'éducation en Afrique
AFD	Agence française de développement
AIMF	Association internationale des maires francophones
APF	Assemblée parlementaire de la Francophonie
AUF	Agence universitaire de la Francophonie
BAD	Banque africaine de développement
BID	Banque islamique de développement
BM	Banque mondiale
CAF	Commission administrative et financière
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CID	Centre d'information et de documentation
CIEP	Centre international des études pédagogiques
CMF	Conférence ministérielle de la Francophonie
CN	Correspondantes et Correspondants nationaux de la CONFEMEN
CONFEJES	Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie
COSYDEP	coalition des Organisations en synergie pour la défense de l'éducation publique
CPF	Conseil permanent de la Francophonie
DDC/Suisse	Direction du développement et de la coopération/Suisse
DRO	Document de réflexion et d'orientation
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
EEDD	Éducation à l'environnement et au développement durable
ELAN	École et langues nationales en Afrique subsaharienne francophone
EPPE	Education et protection de la petite enfance
EPS	Éducation physique et sportive
GAF	Groupe des amis de la francophonie
GT	Groupe de travail
IFADEM	Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres
IFEF	Institut de la Francophonie pour l'Education et la Formation

ISESCO	Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture
ISF	Fédération internationale des Sports scolaires
ISU	Institut de Statistique de l'UNESCO
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OQE	Observatoire de la qualité de l'éducation
PASEC	Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
PME/GPE	Partenariat mondial pour l'éducation
RIC	Réseau d'information et de communication de la CONFEMEN
ROCARE	Réseau ouest et centre africain de recherche en éducation
SONATEL	Société nationale des télécommunications
STP	Secrétariat technique permanent
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance

INTRODUCTION

Créée en 1960, la CONFEMEN est la doyenne des institutions francophones. Elle constitue un cadre de dialogue politique en éducation, un espace de réflexion et de concertation entre les ministres de l'Éducation des 44 États et gouvernements membres et une force de proposition pour une éducation inclusive et de qualité pour tous dans l'espace francophone.

Le présent plan d'action biennal 2019 – 2020 est le cinquième élaboré et adopté par la Conférence ministérielle. Il s'appuie sur les acquis et tient compte des leçons apprises des différentes programmations de la CONFEMEN qui ont produit des résultats jugés satisfaisants.

En effet, la mise en œuvre depuis 2011 des plans d'action biennaux s'est traduite par le renforcement de la visibilité et de la notoriété de la CONFEMEN au niveau international et auprès des États et gouvernements membres. L'organisation régulière des réunions des instances et la tenue des grandes rencontres thématiques (Assises sur l'Enseignement et la formation techniques et professionnels, réunion débat sur l'éducation inclusive et de qualité pour tous, atelier des décideurs sur l'évaluation, séminaire international sur le financement de l'éducation) font partie des acquis de ces huit (08) dernières années.

Les résultats de la première évaluation internationale du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC2014) et l'engouement des pays pour la deuxième évaluation internationale (PASEC2019) montrent à suffisance, la pertinence de la réforme du PASEC entreprise en 2013. Le PASEC et le nouvel outil qu'est l'Observatoire de la qualité de l'Éducation permettent aujourd'hui à la CONFEMEN de jouer pleinement son rôle d'appui et d'accompagnement au pilotage de la qualité de l'Éducation.

Au cours de ces dernières années, la CONFEMEN a également renforcé le dialogue avec les pays et les partenaires traditionnels et développé de nouveaux partenariats qui ont permis de mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre des activités.

Dans un contexte qui demeure difficile aussi bien au niveau des pays qu'au niveau international, il s'agira pour la CONFEMEN, au cours de ces deux prochaines années, de renforcer les acquis, en mobilisant les ressources (matérielles, techniques, humaines et financières) nécessaires, pour atteindre les objectifs fixés. Ce nouveau document de planification biennale s'articule autour des quatre axes suivants :

- axe 1 : Appui aux politiques éducatives des pays membres de la CONFEMEN par la concertation et la promotion des intérêts communs ;
- axe 2 : Appui au pilotage de la qualité et à la gouvernance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN ;
- axe 3 : Information, communication et partenariats pour renforcer la visibilité et notoriété de la CONFEMEN ;
- axe 4 : Fonctionnement du STP et mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières.

I. CONTEXTE, ENJEUX ET DEFIS DU PLAN D'ACTION 2019-2020

1.1 Contexte

Le contexte international est toujours marqué par de nombreuses menaces qui affectent le développement harmonieux des systèmes éducatifs. L'insécurité, l'instabilité politique, le terrorisme et les conflits armés continuent de faire obstacles au développement socio-économique de certains pays. Les changements climatiques représentent également une menace réelle aux efforts de développement.

Malgré d'importants progrès accomplis dans le secteur de l'éducation, la réalisation de l'Objectif de Développement Durable n° 4 relatif à l'éducation, se heurte encore à des obstacles majeurs. Selon le Rapport mondial 2017-2018 de suivi de l'Education, 264 millions d'enfants et de jeunes en âge d'être scolarisés dans l'enseignement primaire ou secondaire ne l'étaient pas en 2015. En outre, en 2010-2015, les taux d'achèvement de la scolarité étaient de 83 % pour l'enseignement primaire, 69 % pour le premier cycle du secondaire et 45 % pour le deuxième cycle du secondaire. Le rapport indique également que moins d'un pays sur cinq assure douze années d'éducation gratuite et obligatoire.

La préoccupation relative à l'accès et au maintien des enfants à l'école a été au cœur des réflexions menées lors de la 57^e Session ministérielle tenue à Libreville, au Gabon, en avril 2016, sur le thème : «*Vers la réussite pour tous : résoudre la crise de l'apprentissage dans les pays francophones en luttant efficacement contre l'échec et le décrochage scolaires*». L'échec et le décrochage scolaires étant, notamment, les conséquences de la mauvaise qualité des apprentissages qui caractérisent la plupart des systèmes éducatifs des pays d'Afrique subsaharienne francophone. Selon le Rapport mondial 2017-2018 de suivi de l'Education, environ 387 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire, soit 56 %, n'ont pas atteint, en 2015, le niveau minimal de compétences en lecture.

Cette préoccupation sur la qualité des apprentissages est confirmée par les résultats de la première évaluation internationale du PASEC menée en 2014 dans 10 pays d'Afrique subsaharienne francophone. En effet, le constat de cette évaluation montre que plus de 70% des élèves en début de scolarité n'ont pas les compétences requises en langue d'enseignement. En mathématiques, ils représentent plus de 50% à ne pas avoir les compétences de base. En fin de scolarité, ils sont près de 60% d'élèves à être en deçà du niveau de compétences requises dans les deux disciplines.

Le contexte international est marqué également par les difficultés de mobilisation des ressources. Les contraintes relatives au financement, tant sur le plan international que sur le plan national, représentent toujours des risques pour l'atteinte des objectifs de l'ODD4. C'est pourquoi la CONFEMEN a organisé, en décembre 2017, à Rabat, au Maroc, un Séminaire international sur la problématique du financement de l'éducation. A l'issue des travaux, un document de cadrage et d'orientation, assorti de recommandations a été élaboré. Un document de synthèse des recommandations a été adoptée, sous l'intitulé «Appel de Rabat».

Les recommandations et les orientations issues des travaux de la CONFEMEN tracent la voie pour ses futures interventions en faveur d'une éducation inclusive et de qualité pour tous (EIQPT) en Francophonie.

1.2 Enjeux et défis

En tant que partie prenante des réflexions pour le nouvel agenda de l'Education pour l'après 2015, la CONFEMEN a aligné sa vision de développement de l'Education sur les engagements mondiaux déclinés dans la Déclaration d'Incheon adoptée lors du Forum mondial sur l'éducation organisé en République de Corée du Sud en mai 2015 d'une part et sur les Objectifs de développement durable (ODD) 2015-2030 adoptés en septembre 2015 à New York d'autre part. L'ODD4 vise à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Sur cette base, la CONFEMEN vise, à travers le présent plan d'action, à relever quatre défis majeurs.

Le premier défi est relatif à la réussite de la 2^e évaluation internationale du PASEC dénommée PASEC2019 qui concerne quinze pays : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo. En effet, les résultats de la première évaluation internationale du PASEC montrent que les enjeux restent encore élevés pour un bon pilotage et un suivi régulier des systèmes éducatifs. La publication du rapport international à travers lequel les systèmes éducatifs des 15 pays seront comparés, la production de 15 rapports nationaux permettant d'aboutir à des pistes de réflexion et de recommandations, constituent des actions majeures que la CONFEMEN entend réussir avec les pays.

En complémentarité avec cette évaluation comparative, l'Observatoire de la qualité de l'Education (OQE) permettra aux pays de la CONFEMEN de disposer d'informations fiables, actualisées et synthétisées sur la qualité de l'éducation. Le deuxième défi est donc de réussir la mise en œuvre de la phase 2 de l'Observatoire de la qualité de l'Education. Il s'agira précisément de partir des recommandations du bilan de la phase pilote qui a concerné 8 pays (Cameroun, Côte d'Ivoire, Liban, Madagascar, Maurice, Mali, République démocratique du Congo), pour orienter la mise en œuvre des activités de la 2^e phase de l'Observatoire. Dans ce cadre, il sera produit des notes de politiques éducatives sur des thématiques reflétant les grands enjeux actuels (Formation professionnelle, formation des enseignants, éducation des filles, enseignement de l'EPS).

Le troisième défi est la mobilisation des ressources pour réussir la mise en œuvre des activités. En effet, face aux contraintes budgétaires persistantes, la CONFEMEN poursuivra les efforts de reddition de comptes et développera de nouvelles stratégies en vue d'améliorer le recouvrement des contributions statutaires indispensables au fonctionnement de l'Institution et afin d'augmenter le montant des contributions volontaires. De nouvelles pistes et modalités de financement des activités et de nouveaux partenariats seront également explorés.

Par ailleurs, la CONFEMEN renforcera le dialogue et le plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers en vue de mobiliser davantage de ressources pour accompagner la mise en œuvre des activités, surtout dans le cadre du PASEC et de l'Observatoire de la qualité de l'Education.

En vue de mieux réussir à relever ce défi, une stratégie de mobilisation des ressources financières sera élaborée et mise en œuvre.

Le quatrième défi est le renforcement de la visibilité et de la notoriété de la CONFEMEN auprès des pays membres et au niveau international. La CONFEMEN mettra un accent particulier sur la tenue effective de toutes les réunions statutaires, sur le cadre partenarial et sur une contribution active aux réflexions et actions initiées par les organisations internationales, notamment l'OIF, l'UNESCO et la CONFEJES. A cet effet, les structures de ces organisations présentes à Dakar serviront principalement de point d'ancrage (IFEFF, AUF, IPE, CONFEJES).

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du cadre d'action Education 2030, la CONFEMEN mettra un accent particulier sur le renforcement de sa place et de sa visibilité lors des Assemblées générales de l'UNESCO et au sein du Groupe régional de coordination de l'ODD4 pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (GRC4/AOC).

La collaboration avec l'UNESCO se traduira également par la mise en œuvre d'actions concertées avec l'ISU et l'IPE d'une part et par l'exploitation des données et connaissances produites par la CONFEMEN à travers les documents de réflexion et d'orientation (DRO) ainsi que les rapports du PASEC et de l'OQE. Ainsi, la CONFEMEN pourra contribuer à l'élaboration des rapports de suivi de l'Education.

Le renforcement de la communication accompagnera toutes les actions entreprises au cours de ces deux prochaines années afin d'impacter dans la mesure du possible toutes les initiatives prises au niveau mondial qui concourent à une éducation inclusive et de qualité pour tous.

II. OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action 2019 – 2020 comprend un objectif général décliné en plusieurs objectifs spécifiques. Des indicateurs sont définis dans le cadre logique et permettent de vérifier l'atteinte des objectifs et des résultats attendus.

2.1 Objectif général

L'objectif général du plan d'action biennal 2019-2020 de la CONFEMEN est : *Accompagner les Etats et gouvernements membres dans la mise en œuvre de leur politique éducative, l'atteinte de l'ODD4 et la réalisation des engagements pris durant les réunions de la CONFEMEN.*

2.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques (OS) du cinquième plan d'action biennal 2019 – 2020 découlent des enjeux définis préalablement et déterminent les axes d'intervention qui contribuent à la réalisation de l'objectif général. Ces objectifs spécifiques sont :

OS1 : Contribuer efficacement aux politiques éducatives des Etats et gouvernements membres (axe1)

OS2 : Mettre en œuvre les Programmes de la CONFEMEN (axe2)

OS3 : Renforcer la communication et les partenariats pour un meilleur impact des actions de la CONFEMEN au niveau international et auprès des Etats et gouvernements membres (axe3)

OS4 : Accroître et sécuriser les ressources financières, humaines et matérielles pour la mise en œuvre du plan d'action de la CONFEMEN (axe4).

III. DESCRIPTION DES AXES, DES RÉSULTATS ATTENDUS ET DES ACTIVITÉS

Ce plan d'action comporte quatre axes. Chaque axe est décliné en résultats attendus (RA) et ces résultats sont déclinés en activités selon le principe de la Gestion axée sur les résultats du Développement (GARD).

Axe 1 : Appui aux politiques éducatives des pays membres de la CONFEMEN par la concertation et la promotion des intérêts communs

RA 1.1 Les réunions des instances de la CONFEMEN sont organisées avec succès selon le calendrier établi ;

RA. 1.2 : Les modalités de contribution aux politiques éducatives des Etats et gouvernements membres sont améliorées ;

RA 1.3 Les actions de la CONFEMEN ont des effets observables sur les politiques éducatives des Etats et gouvernements membres.

Axe 2 : Appui au pilotage de la qualité et à la gouvernance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN

RA 2.1 Les plans d'action 2019 et 2020 du PASEC sont mis en œuvre ;

RA 2.2 Les grandes orientations du plan d'action 2022-2026 du PASEC sont définies ;

RA 2.3 La 2^e phase de l'Observatoire de la qualité de l'éducation est définie et formalisée ;

RA 2.4 La 2^e phase de l'Observatoire de la qualité de l'éducation est mise en œuvre.

Axe 3 : Information, communication et partenariats pour renforcer la visibilité et la notoriété de la CONFEMEN

RA 3.1 Les partenariats avec des organisations internationales sont renforcés et permettent de valoriser l'expertise de la CONFEMEN dans le domaine de l'éducation ;

RA 3.2 Les partenariats entre la CONFEMEN et les instances et organisations francophones sont renforcés ;

RA 3.4 La CONFEMEN est plus visible et gagne en notoriété au plan international.

Axe 4 : Fonctionnement du STP et mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières

RA 4.1 Les ressources financières, matérielles et humaines pour la mise en œuvre du plan d'action sont mobilisées ;

RA 4.2 Le fonctionnement de l'administration du STP est efficient ;

RA 4.3 Le système de contrôle est renforcé.

Axe 1 : Appui aux politiques éducatives des pays membres de la CONFEMEN par la concertation et la promotion des intérêts communs

Objectif spécifique 1 : Contribuer efficacement aux politiques éducatives des Etats et gouvernements membres

RA. 1.1 : Les réunions des instances de la CONFEMEN sont organisées avec succès selon le calendrier établi

Les instances de la CONFEMEN sont : la Conférence ministérielle qui se réunit une fois tous les deux ans et le Bureau qui se réunit une fois par an. Ces deux instances disposent pour prendre leurs décisions : des correspondants nationaux (CN) et des Commissions techniques (Groupe de travail des CN et Comité ad hoc). Le Comité de pilotage du PASEC se réunit au moins une fois par an. Il reçoit mandat du Bureau qui entérine ses décisions.

Activité 1.1.1 Préparation et organisation de la 59^e session ministérielle

La 59^e session ministérielle est prévue pour 2020. Certains travaux débuteront dès le premier semestre de 2019 notamment les travaux pour l'élaboration du Document de réflexion et d'orientation de la session ministérielle.

Activité 1.1.2 Préparation et organisation de la réunion du Bureau et de la réunion préparatoire du Groupe de travail (GT) des Correspondantes et Correspondants nationaux

Une réunion du Bureau de l'intersession est prévue en 2019. Lors de la 58^e session ministérielle, la France a confirmé son souhait d'accueillir cette réunion. Elle sera précédée d'une réunion du GT des correspondantes et des correspondants nationaux.

Activité 1.1.3 Préparation et organisation de la réunion-débat sur le thème de la 59^e session ministérielle et de la réunion du Groupe de travail (GT) des Correspondantes et Correspondants nationaux

Dans le cadre de la préparation à la 59^e session ministérielle, une réunion-débat sur le thème de la ministérielle sera organisée. La rencontre regroupera les correspondants nationaux, les experts en charge de la rédaction du DRO ainsi que des représentants d'organisations internationales.

La période préconisée pour tenir cette réunion est le premier semestre de 2020 avant la session ministérielle.

RA. 1.2 : Les modalités de contribution aux politiques éducatives des Etats et gouvernements membres sont améliorées

Activité 1.2.1 Elaboration du plan stratégique quinquennal 2021-2025 de la CONFEMEN et sa validation par les instances

A la suite des 5 plans biennaux élaborés et mis en œuvre depuis 2011, il sera proposé à l'adoption des instances, le 1^{er} plan stratégique quinquennal 2021-2025 de la CONFEMEN.

Activité 1.2.2 Elaboration et mise en œuvre d'un plan stratégique de mobilisation des ressources financières

Dans sa stratégie de mobilisation de ressources additionnelles pour le financement de son plan d'action, la CONFEMEN entend tisser des partenariats avec des PTF pour la mise en œuvre d'actions communes (cf. partenariat axe3). Les partenariats acquis seront actés et un accent sera mis sur les mécanismes de reddition de comptes (rapports financiers, rapports techniques).

Un bilan de la mise en œuvre du plan de recouvrement des arriérés adopté à Ndjamena à la 55^e session ministérielle sera effectué et un nouveau plan de recouvrement sera proposé.

Activité 1.2.3 Missions de vérification des comptes de la CONFEMEN par les commissaires aux comptes

Chaque année, les deux commissaires aux comptes mandatés par le Bureau de la CONFEMEN procèdent à la vérification des comptes de l'exercice précédent. A l'issue de cette mission sur place au STP, les commissaires aux comptes élaborent leur rapport qu'ils présentent d'abord à la réunion de la Commission administrative et financière (CAF) et si besoin, à la réunion du Bureau. La prévision budgétaire rattachée à cette activité prend en compte la mission de vérification et la participation des commissaires aux comptes à la session du Bureau en 2019 et à la session ministérielle en 2020.

RA. 1.3 : Les actions de la CONFEMEN ont des effets observables sur les politiques éducatives des Etats et gouvernements membres

Activité 1.3.1 Élaboration du DRO sur le thème de la 59^e session ministérielle

Un appel à candidature sera lancé dès le premier semestre de 2019 pour la sélection d'experts responsables de l'élaboration du DRO 2020. Cette sélection mènera ensuite à la planification des étapes de rédaction du DRO et du début des travaux.

Activité 1.3.2 Enquête sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations de la 56^e session ministérielle

Un outil de suivi des recommandations sera envoyé au premier semestre de 2019. Les résultats seront exploités et présentés à la réunion du Bureau de 2019.

Activité 1.3.3 Enquête sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations du séminaire sur le financement de l'Education

Un outil de suivi des recommandations sera élaboré au premier semestre de 2019 suivi de la collecte d'informations auprès des participants lors du deuxième semestre de 2020.

Axe 2 : Appui au pilotage de la qualité et à la gouvernance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN

Objectif spécifique 2 : Mettre en œuvre les Programmes de la CONFEMEN

RA. 2.1 : Les plans d'action 2019 et 2020 du PASEC sont mis en œuvre

Activité 2.1.1 Evaluation internationale PASEC2019

L'évaluation internationale PASEC2019 connaîtra la participation de quinze pays (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo). Cette évaluation sera réalisée dans le cadre du plan d'action 2017-2021 du Programme. Au cours de l'année 2018, le PASEC a réalisé la mise à l'essai des instruments et procédures de collecte dans les pays. Les données de cette mise à l'essai seront analysées afin de procéder à des ajustements éventuels au niveau des instruments et des procédures.

En avril/mai 2019, la collecte finale aura lieu dans tous les pays participants. Au cours de la même année, il est prévu la saisie et le nettoyage des données collectées, permettant ainsi d'aller vers l'analyse psychométrique pour le calcul des scores des élèves en 2020. Les analyses statistiques et la production du rapport international seront faites au cours de l'année 2020 avec une publication du rapport prévu en décembre 2020.

Dans le cadre de cette évaluation, il est prévu la publication d'un rapport international, d'un rapport technique décrivant la méthodologie globale, d'un manuel d'exploitation des données et de quinze rapports nationaux.

Activité 2.1.2 Amélioration de la gouvernance du PASEC et de la qualité scientifique de ses productions

Il s'agit de la tenue effective des réunions du comité de pilotage et du comité scientifique du PASEC au cours de la période. Il s'agira également d'assurer la visibilité du PASEC au niveau international. Le Comité scientifique sera consulté régulièrement pour la validation scientifique des productions. Le comité de pilotage du PASEC assurera un pilotage stratégique du programme par la validation des plans d'actions annuels.

Activité 2.1.3 Contribution financière de la CONFEMEN au PASEC

La CONFEMEN contribue à hauteur de 100 000 000 FCFA par an au financement du plan d'action 2017-2021 du PASEC. Comme par le passé, la CONFEMEN assurera au Programme cette contribution financière.

Activité 2.1.4 Réalisation de l'audit et du contrôle interne du PASEC

L'audit de l'évaluation PASEC2019 et des fonds délégués aux pays tout au long de l'exécution du plan d'action sera assuré par un cabinet indépendant. Pour le respect des procédures internes, le contrôle interne du processus d'engagement et de décaissement sera également assuré.

RA. 2.2 : Les grandes orientations du plan d'action 2022-2026 du PASEC sont définies

Activité 2.2.1 Elaboration des grandes orientations du plan d'action 2022-2026 du PASEC

Le plan d'action 2022 – 2026 du PASEC vise à réaliser la troisième évaluation internationale du PASEC dans un nombre important de pays d'Afrique Subsaharienne (francophone et anglophone). L'objectif est de positionner désormais le PASEC comme un programme incontournable et solide d'évaluation des acquis scolaires et de l'apprentissage en accord avec les nouvelles orientations de l'ODD4. Le renforcement des capacités nationales sera aussi au cœur de ce nouveau plan d'action. La CONFEMEN se propose au cours de la période 2019 – 2020 d'élaborer les grandes orientations de ce plan d'action afin de donner le maximum de temps pour les discussions avec les pays d'une part et les partenaires techniques et financiers d'autre part.

Activité 2.2.2 Plaidoyer auprès des PTF en vue de la mobilisation de ressources additionnelles dans le cadre du PASEC

Dans le cadre du financement du plan d'action 2017-2021 du PASEC, la CONFEMEN poursuivra les actions de mobilisation d'autres sources de financement pour le Programme. Les requêtes de financement adressées à certains bailleurs feront l'objet d'un suivi.

RA. 2.3 : La 2^e phase de l'Observatoire de la qualité de l'éducation est définie et formalisée

Activité 2.3.1. Elaboration d'une note d'orientation

Le PPE élaborera une note d'orientation de l'OQE au cours du premier semestre 2019 et celle-ci sera soumise à validation durant la réunion du Bureau du deuxième semestre 2019.

Activité 2.3.2. Développement des partenariats technique, scientifique et financier

Le PPE élaborera des lettres d'entente au cours du troisième trimestre 2019. Elles seront soumises aux pays intéressés pour signature au cours du quatrième trimestre 2019.

RA. 2.4 : La 2^e phase de l'Observatoire de la qualité de l'éducation est mise en œuvre

Activité 2.4.1. Signature de conventions avec les pays

Durant l'année 2020, il s'agira de renforcer les ententes avec les pays et de signer des conventions de partenariats avec les pays souhaitant un approfondissement de la collaboration avec l'OQE.

Activité 2.4.2. Production de notes de politiques éducatives

Il est prévu durant les années 2019 et 2020 que l'OQE fasse paraître 3 notes politiques. Les thématiques abordées seront décidées conjointement avec les Etats et organisations participants.

Axe 3 : Information, communication et partenariats pour renforcer la visibilité et la notoriété de la CONFEMEN

Objectif spécifique 3 : Renforcer la communication et les partenariats pour un meilleur impact des actions de la CONFEMEN au niveau international et auprès des Etats et gouvernements membres

RA. 3.1 : Les partenariats avec des organisations internationales sont renforcés et permettent de valoriser l'expertise de la CONFEMEN dans le domaine de l'éducation

Activité 3.1.1 Participation aux grandes réunions régionales et internationales et aux colloques scientifiques sur l'Éducation

Forte de son expérience et de la qualité de ses travaux, la CONFEMEN est de plus en plus sollicitée pour participer à des réunions internationales et à des colloques scientifiques. La CONFEMEN honorera ces rendez-vous afin de contribuer à accroître la visibilité, l'expertise et la reconnaissance des travaux de l'Institution.

Activité 3.1.2 Participation aux réunions de l'UNESCO, notamment au sujet de la coordination et du suivi du cadre d'action Education 2030

Sous l'égide de l'UNESCO, la CONFEMEN participera à la réflexion et aux concertations dans le cadre de la coordination et du suivi de l'agenda 2030 pour l'éducation. A ce titre, la CONFEMEN poursuivra sa participation aux réunions du comité de pilotage du GRC4/AOC ainsi qu'à celles du groupe plénier.

La CONFEMEN participe également aux travaux de deux sous-groupes de travail qui sont : "Développement de la petite enfance et éducation préscolaire" et "Enseignement et apprentissage (Talent)".

En sa qualité de membre de l'équipe spéciale internationale sur les enseignants pour l'Éducation 2030, la CONFEMEN poursuivra sa participation aux réunions de ladite équipe et renforcera son implication dans la réflexion et la mise en œuvre d'actions en faveur de la cible « enseignant » qui occupe une place importante dans l'agenda Education2030.

Activité 3.1.3 Développement des partenariats (renforcement des partenariats existants et développement de nouveaux partenariats)

La CONFEMEN va consolider le partenariat existant d'une part pour mobiliser davantage des ressources financières additionnelles (AFD, BM, BID, PME, DDC Suisse) et d'autre part pour renforcer la coopération technique (UNESCO, UNICEF, ADEA, Union africaine, PISA, ISU, COSYDEP, CIEP).

La CONFEMEN va également explorer les possibilités de partenariats public-privé (Neurotech, Fondation Sonatel, Port de Dakar, etc.).

Dans le cadre du plan biennal 2019-2020, la CONFEMEN entend également élargir ses partenariats avec d'autres organisations notamment la BAD, l'UE, la CEDEAO, l'UEMOA, l'ISESCO, l'UICN, le ROCARE, le Réseau Africain Francophone d'Education Comparée (RAFEC), le Réseau des ministres de l'économie numérique, etc.

RA. 3.2 : Les partenariats entre la CONFEMEN et les instances et organisations francophones sont renforcés

Activité 3.2.1 Prise en compte des orientations de la CONFEMEN dans les décisions de la Francophonie

Le renforcement des orientations de la CONFEMEN dans les décisions de la Francophonie se fera à travers notamment sa participation et son intervention aux différentes réunions des instances de la Francophonie (CPF/CMF)¹ et au Sommet de la Francophonie.

Activité 3.2.2 Mise en œuvre du partenariat avec l'OIF (DEJ, IFEF), les opérateurs de la Francophonie (AIMF, AUF, Université Senghor d'Alexandrie), l'Association des professeurs de français et l'APF

La convention-cadre de coopération entre la CONFEMEN et l'OIF sera actualisée et signée. Elle facilitera la signature des lettres d'entente de collaboration entre la CONFEMEN et l'Institut de la Francophonie pour l'Education et la Formation (IFEF) et d'autres structures de la Francophonie.

La CONFEMEN renforcera son partenariat avec les organisations francophones à travers ses interventions dans les rencontres organisées par l'IFEF, la Direction de l'Education et de la Jeunesse (DEJ) de l'OIF, les opérateurs directs de la Francophonie (AIMF, Université Senghor, AUF) et l'APF.

Activité 3.2.3 Mise en œuvre des conventions de partenariat avec la CONFEJES et les institutions de promotion de l'EPS (Relance de l'EPS à l'école, participation aux réunions)

La CONFEMEN a signé deux conventions de partenariat avec des organisations en vue de promouvoir la pratique de l'Education physique et sportive (EPS) à l'école. Dans ce cadre, il est prévu de :

- faire le suivi des conclusions de la conférence internationale sur la relance de l'EPS à l'école organisée, en collaboration avec la CONFEJES, en novembre 2018, à Cotonou ;
- mettre en œuvre la convention tripartite CONFEJES-CONFEMEN-ISF ;
- mettre en œuvre le projet régional "Sport, Santé, Education, Gouvernance" de l'UNESCO initié par le Bureau Régional Afrique de l'Ouest de l'UNESCO.

Activité 3.2.4 Organisation du Concours des 10 mots de la Francophonie

L'organisation du concours des 10 mots de la Francophonie sera poursuivie en partenariat avec le Groupe des amis de la francophonie (GAF) et l'association des professeurs de Français au Sénégal. La 15^e édition se tiendra en 2019 et la 16^e en 2020. La cérémonie de remise des prix est organisée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Francophonie. Chaque édition donne lieu à la publication d'un recueil.

¹ CPF : Comité permanent de la Francophonie ; CMF : Conférence ministérielle de la Francophonie

Activité 3.2.5 Participation aux activités du Groupe des amis de la Francophonie

La CONFEMEN est membre du Groupe des amis de la Francophonie au Sénégal. À ce titre, elle participe chaque année aux différentes activités du Groupe, à l'occasion surtout de la Quinzaine de la Francophonie. La CONFEMEN renforcera sa participation aux activités du GAF.

RA. 3.3 : La CONFEMEN est plus visible et gagne en notoriété

Activité 3.3.1 Communication lors des réunions des instances, des réunions thématiques et des missions

Pour chaque réunion des instances (session ministérielle, Bureau, réunion de GT) ou chaque réunion thématique (réunions-débats, ateliers de formation...), un plan de communication est élaboré et mis en œuvre. Les missions seront également exploitées pour rendre visibles les réalisations de la CONFEMEN à travers des actions de communication ciblées au préalable.

Activité 3.3.2 Production du matériel de promotion

En vue de renforcer sa visibilité et sa présence auprès des acteurs et partenaires de l'éducation et lors des grandes rencontres, la CONFEMEN poursuivra la production de matériels de promotion. Les matériels permettent également de répondre aux sollicitations des associations, des écoles et des inspections d'académie pour l'appui à l'organisation d'évènements éducatifs, socio-culturels ou sportifs.

Activité 3.3.3 Production et diffusion du rapport annuel d'activités, du rapport financier, du plan d'action 2019-2020 et du plan stratégique 2021-2025 de la CONFEMEN

Chaque année, un rapport d'activité et un rapport financier sont élaborés, édités et diffusés. Le plan d'action biennal élaboré par le STP et validé par les instances de la CONFEMEN est également édité et mis à la disposition des Etats et gouvernements membres.

Activité 3.3.4 Production du journal Confemen Infos

Le journal « Confemen Info » qui présente régulièrement l'actualité de la CONFEMEN et de ses partenaires est un bulletin d'information et de liaison entre le STP et les pays membres et entre le STP et les partenaires de la CONFEMEN. Sa publication est trimestrielle, soit 4 numéros dans l'année.

Activité 3.3.5 Organisation de réunions et ateliers de travail et de partage pour le personnel du STP

Dans le souci d'accroître sa productivité dans la préparation et la finalisation des rapports semestriels et annuels, d'une part, et de préparation des plans d'action annuels et pluriannuels, d'autre part, le personnel du STP se retrouve deux fois par an en atelier. C'est également une occasion de partager et d'échanger sur les dossiers transversaux et de renforcer la communication interne.

Activité 3.3.6 Mise à jour du site web de la CONFEMEN

Une refonte du site web de la CONFEMEN a été faite en 2018. Le nouveau site web donne plus de facilités pour la recherche documentaire à travers notamment la création des entrées thématiques. Ce site sera régulièrement mis à jour avec la collaboration des Correspondants nationaux et des membres du Réseau d'information et de communication (RIC) de la CONFEMEN.

Par ailleurs, la page Facebook et le compte Twitter qui renforcent la présence de la CONFEMEN sur la toile seront régulièrement animés. Il en sera de même pour la base de données des adresses.

Une plateforme de communication destinée aux CN est intégrée dans le nouveau site web. Elle servira à renforcer les échanges entre d'une part le STP et les correspondants nationaux et d'autre part entre les correspondants nationaux eux-mêmes. Une vidéo servant de guide d'utilisation de la plateforme sera réalisée à l'intention des CN. Une autre vidéo d'utilisation de la plateforme de communication en ligne STP/équipes nationales PASEC sera également réalisée et mise à la disposition des équipes nationales.

Activité 3.3.7 Publication de la lettre d'information électronique/infolettre

La CONFEMEN va continuer à produire et diffuser l'infolettre en collaboration avec les CN et les membres du RIC. Des stratégies seront développées pour accroître le nombre d'abonnés.

Activité 3.3.8 Publication et diffusion des documents (DRO, actes des réunions et notes de politiques éducatives de l'Observatoire)

A l'issue de la 59^e session ministérielle qui se tiendra en 2020, il sera procédé à l'édition du Document de réflexion et d'orientation. Le DRO sera diffusé en version imprimée et numérique. Les actes de la réunion-débat sur le thème de la 59^e session ministérielle et des réunions techniques seront réalisés et publiés. Après le rapport périodique de la phase pilote, il sera publié des notes de politiques éducatives sur des thématiques diverses.

Activité 3.3.9 Promotion du Centre d'information et de documentation (CID)

Pour renforcer le fonds documentaire et promouvoir le CID, la CONFEMEN :

- mettra en place une bibliothèque virtuelle ;
- se dotera d'ouvrages en lien avec les thématiques des rencontres ;
- transmettra des documents produits aux structures éducatives des pays membres ;
- organisera des expositions sur les productions de la CONFEMEN ;
- réformera le système de gestion des archives (archivage électronique).

Activité 3.3.10 Audit du système informatique

L'amélioration de la performance du système informatique interne reste un enjeu majeur pour la CONFEMEN. Afin de réussir cette activité, un audit de l'ensemble du système sera effectué et l'accent mis sur la sécurité, l'accessibilité et la fiabilité du service informatique.

Axe 4 : Fonctionnement du STP et mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières

Objectif spécifique 4 : Accroître et sécuriser les ressources humaines, matérielles et financières pour la mise en œuvre du plan d'action de la CONFEMEN

RA. 4.1 : Les ressources humaines, matérielles et financières pour la mise en œuvre du plan d'action sont mobilisées

Activité 4.1.1 Élaboration des rapports financiers semestriels et annuels 2019 et 2020 de la CONFEMEN

Dans le cadre de la préparation des missions annuelles de vérification des comptes, mais aussi pour les besoins de rendre compte aux instances et aux partenaires, le STP élabore les rapports financiers ainsi que les états financiers annuels de la CONFEMEN. Les rapports financiers donnent notamment l'état d'exécution du budget annuel, la situation des comptes bancaires, celle des contributions statutaires et le niveau de mise en œuvre du plan de recouvrement des arriérés. Ces rapports, après validation et dans le souci de reddition de comptes, sont envoyés aux Etats et gouvernements membres.

Activité 4.1.2 Renforcement des capacités organisationnelles du STP

Un consultant sera recruté pour analyser l'organisation actuelle de la CONFEMEN en vue de faire des recommandations pour l'amélioration du fonctionnement du STP sur le plan organisationnel, matériel et financier.

Activité 4.1.3 Renforcement des ressources humaines

- *Elaboration du plan de carrière du personnel*

Un Cabinet ou consultant international sera recruté pour proposer un plan de carrière du personnel en s'inspirant des standards de l'OIF. Ce cabinet doit avoir une expérience et une expertise avérées et des entrées qui lui permettent de mener un diagnostic de la situation des ressources humaines de la CONFEMEN.

- *Renforcement des capacités du personnel*

Les responsables de pôles seront invités à présenter les besoins de formation pour eux-mêmes et les agents rattachés. Cette première estimation des besoins sera soumise à l'arbitrage définitif du Secrétaire général en tenant compte des possibilités financières.

RA. 4.2 : Le fonctionnement de l'administration du STP est efficient

Activité 4.2.1. Prise en charge des dépenses du personnel du STP

La prise en charge des dépenses du personnel se décline en :

- paiement régulier des salaires et des indemnités ;
- paiement de la prime pour l'assurance santé du personnel du STP ;
- paiement des indemnités des Volontaires internationaux de la Francophonie (VIF) ;
- paiement des cotisations employeur.

Activité 4.2.2. Encadrement des stagiaires

Le besoin d'appui du STP par des stagiaires sera exprimé par chaque pôle, avec notamment une définition de la thématique de stage et des modalités d'accompagnement et de suivi. Les stagiaires sont recrutés et mis à disposition des pôles.

Activité 4.2.3. Prise en charge des dépenses courantes de matières, fournitures, services et aménagement de bureaux

- Prise en charge régulière des fournitures de bureau, consommables, électricité et carburant ;
- Prise en charge de services extérieurs (téléphone et internet, charges locatives, entretien et maintenance des immobilisations, frais d'envoi).

Activité 4.2.4. Renouvellement des équipements du STP (Véhicule SG, Moto Coursier, Ordinateurs, Fauteuils, logiciel paie, autres logiciels)

La mission de vérification des commissaires aux comptes, en 2018, a noté la vétusté des instruments de travail du STP et du véhicule du Secrétaire général. Les commissaires ont constaté que les nouvelles acquisitions représentent 2,6 % du coût total des immobilisations alors que la valeur comptable est de 12,5 % du coût total. Ils ont recommandé de nouvelles acquisitions pour l'amélioration du travail du STP.

Il sera donc mis en place un programme de renouvellement des équipements du STP s'appuyant sur un tableau d'amortissement des immobilisations. Pour assurer un bon fonctionnement des pôles et en tenant compte de l'évolution technologique, il sera nécessaire d'acquérir des logiciels en fonction des besoins et des spécificités de chaque pôle.

RA. 4.3 : Le système de contrôle est renforcé

Activité 4.3.1. Mise en œuvre du manuel des procédures administratives, financières et comptables de la CONFEMEN et des fonds délégués

Effectuer un contrôle de conformité à priori et à posteriori des activités de fonctionnement de la CONFEMEN par rapport au manuel de procédures.

Activité 4.3.2. Production des rapports semestriels de contrôle interne sur le fonctionnement de la CONFEMEN et du PASEC

Faire la revue de la qualité de l'information comptable et financière contenue dans nos livres, par un contrôle sur pièces.

Procéder à l'analyse de la qualité de l'information comptable et financière contenue dans nos livres, par un contrôle sur pièces.

Evaluer le degré de réalisations des recommandations issues des rapports d'audits et des commissaires aux comptes des années précédentes.

IV. Estimation du budget du plan biennal 2019 – 2020

4.1 Fiche récapitulative

FICHE RÉCAPITULATIVE								
PROGRAMMATION PAR AXE	Coût Total (en F CFA)	Coût Total (en Euros)	Budget 2019		Budget 2020		RATIO	
			EN FCFA	EN EUR	EN FCFA	EN EUR	Année 2019	Année 2020
Axe 1 : Appui aux politiques éducatives des pays membres de la CONFEMEN par la concertation et la promotion des intérêts communs	206 807 226	315 276	58 807 226	89 651	148 000 000	225 625	10%	24%
Axe 2 : Appui au pilotage de la qualité et à la gouvernance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN	314 000 000	478 690	177 000 000	269 835	137 000 000	208 855	29%	22%
Axe 3 : Information, communication et partenariats pour renforcer la visibilité et la notoriété de la CONFEMEN	186 000 000	283 555	94 700 000	144 369	91 300 000	139 186	15%	15%
Axe 4 : Fonctionnement du STP et mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières	529 787 226	807 655	281 440 000	429 053	248 347 226	378 603	46%	39%
TOTAL GLOBAL	1 236 594 452	1 885 176	611 947 226	932 908	624 647 226	952 269	100%	100%

4.2 Détail des prévisions budgétaires

Rubriques	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total (en F CFA)	Coût Total (en Euros)	Budget 2019		Budget 2020	
					EN FCFA	EN EUR	EN FCFA	EN EUR
Axe 1 : Appui aux politiques éducatives des pays membres de la CONFEMEN par la concertation et la promotion des intérêts communs			206 807 226	315 276	58 807 226	89 651	148 000 000	225 625
Objectif spécifique 1 : Contribuer efficacement aux politiques éducatives des Etats et gouvernements membres								
RA 1.1 : Les réunions des instances de la CONFEMEN sont organisées avec succès selon le calendrier établi			140 000 000	213 429	30 000 000	45 735	110 000 000	167 694
Act.1.1.1 : Préparation et organisation de la 59 ^e session ministérielle	1	30 000 000	30 000 000	45 735			30 000 000	45 735
Act.1.1.2 : Préparation et organisation de la réunion du Bureau et de la réunion du Groupe de travail (GT) des Correspondantes et Correspondants nationaux	1	30 000 000	30 000 000	45 735	30 000 000	45 735		
Act.1.1.3 : Préparation et organisation de la grande réunion-débat sur le thème de la 59 ^e session ministérielle et de la réunion du Groupe de travail (GT) des Correspondantes	1	80 000 000	80 000 000	121 959			80 000 000	121 959
RA 1.2 : Les modalités de contribution aux politiques éducatives des Etats et gouvernements membres sont améliorés			51 807 226	78 980	21 307 226	32 483	30 500 000	46 497
Act.1.2.1 : Elaboration du plan stratégique quinquennal 2021-2025 de la CONFEMEN et sa validation par les instances	1	15 000 000	15 000 000	22 867			15 000 000	22 867
Act.1.2.2 : Elaboration et mise en œuvre d'un plan stratégique de mobilisation des ressources financières								
- Elaboration du plan	1	9 807 226	9 807 226	14 951	9 807 226	14 951		
- Mise en œuvre du plan	6	2 000 000	12 000 000	18 294	4 000 000	6 098	8 000 000	12 196

Rubriques	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total (en F CFA)	Coût Total (en Euros)	Budget 2019		Budget 2020	
					EN FCFA	EN EUR	EN FCFA	EN EUR
Act.1.2.3 : Missions de vérification des comptes de la CONFEMEN par les commissaires aux comptes	2	7 500 000	15 000 000	22 867	7 500 000	11 434	7 500 000	11 434
RA 1.3 : Les actions de la CONFEMEN ont des effets observables sur les politiques éducatives des Etats et gouvernements membres			15 000 000	22 867	7 500 000	11 434	7 500 000	11 434
Act.1.3.1 : Élaboration du DRO sur le thème de la 59 ^e session ministérielle	1	15 000 000	15 000 000	22 867	7 500 000	11 434	7 500 000	11 434
Act.1.3.2 : Enquête sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations de la 56 ^e session ministérielle	PM							
Act.1.3.3 : Enquête sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations du séminaire sur le financement de l'Éducation	PM							
Axe 2 : Appui au pilotage de la qualité et à la gouvernance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN			314 000 000	478 690	177 000 000	269 835	137 000 000	208 855
Objectif spécifique 2 : Mettre en œuvre les programmes de la CONFEMEN								
RA 2.1 : Les plans d'action 2019 et 2020 du PASEC sont mis en œuvre			240 000 000	365 878	140 000 000	213 429	100 000 000	152 449
Act.2.1.1: Evaluation internationale PASEC2019	PM							
Act.2.1.2: Amélioration de la gouvernance du PASEC et de la qualité scientifique de ses productions	PM							
Act.2.1.3 : Contribution financière de la CONFEMEN au PASEC								
- Contribution de 2019 et 2020	2	100 000 000	200 000 000	304 898	100 000 000	152 449	100 000 000	152 449
- Reliquat de 2018	1	40 000 000	40 000 000	60 980	40 000 000	60 980		

Rubriques	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total (en F CFA)	Coût Total (en Euros)	Budget 2019		Budget 2020	
					EN FCFA	EN EUR	EN FCFA	EN EUR
Act.2.1.4 : Réalisation de l'audit et du contrôle interne du PASEC								
RA 2.2 : Les grandes orientations du plan d'action 2022-2026 du PASEC sont définies								
Act.2.2.1 : Elaboration des grandes orientations du plan d'action 2022-2026 du PASEC								
Act.2.2.2 : Plaidoyer auprès des PTF en vue de la mobilisation des ressources additionnelles dans le cadre du PASEC								
RA 2.3 : La 2^e phase de l'Observatoire de la qualité de l'éducation est définie et formalisée			20 000 000	30 490	10 000 000	15 245	10 000 000	15 245
Act.2.3.1 : Elaboration d'une note d'orientation								
Act.2.3.2 : Développement des partenariats technique, scientifique et financier	4	5 000 000	20 000 000	30 490	10 000 000	15 245	10 000 000	15 245
RA 2.4 : La 2^e phase de l'Observatoire de la qualité de l'éducation est mise en œuvre			54 000 000	82 322	27 000 000	41 161	27 000 000	41 161
Act.2.4.1 : Signature de conventions avec les pays	12	2 000 000	24 000 000	36 588	12 000 000	18 294	12 000 000	18 294
Act.2.4.2 : Production de notes de politiques éducatives	3	10 000 000	30 000 000	45 735	15 000 000	22 867	15 000 000	22 867
Axe 3 : Information, communication et partenariats pour renforcer la visibilité et notoriété de la CONFEMEN			186 000 000	283 555	94 700 000	144 369	91 300 000	139 186
Objectif spécifique 3 : Renforcer la communication et le partenariat pour un meilleur impact des actions de la CONFEMEN au niveau international et auprès des Etats et gouvernements membres								
RA 3.1 : Les partenariats avec des organisations internationales sont renforcés et permettent de valoriser l'expertise de la CONFEMEN dans le domaine de l'éducation			36 000 000	54 882	15 000 000	22 867	21 000 000	32 014

Rubriques	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total (en F CFA)	Coût Total (en Euros)	Budget 2019		Budget 2020	
					EN FCFA	EN EUR	EN FCFA	EN EUR
Act.3.1.1 : Participation aux grandes réunions régionales et internationales et aux colloques scientifiques sur l'Éducation	2	7 500 000	15 000 000	22 867	7 500 000	11 434	7 500 000	11 434
Act.3.1.2 : Participation aux réunions de l'UNESCO, notamment au sujet de la coordination et du suivi du cadre d'action Education 2030	1	5 000 000	5 000 000	7 622	2 500 000	3 811	2 500 000	3 811
Act.3.1.3 : Développement des partenariats (renforcement des partenariats existants et développement de nouveaux partenariats)	4	4 000 000	16 000 000	24 392	5 000 000	7 622	11 000 000	16 769
RA 3.2 : Les partenariats entre la CONFEMEN et les instances et organisations francophones sont renforcés			77 000 000	117 386	38 500 000	58 693	38 500 000	58 693
Act.3.2.1 : Prise en compte des orientations de la CONFEMEN dans les décisions de la Francophonie	6	5 000 000	30 000 000	45 735	15 000 000	22 867	15 000 000	22 867
Act.3.2.2 : Mise en œuvre du partenariat avec l'OIF (DEJ, IFEF), les opérateurs de la Francophonie (AIMF, AUF, Université Senghor d'Alexandrie), l'Association des professeurs de français et l'APF	1	6 000 000	6 000 000	9 147	3 000 000	4 573	3 000 000	4 573
Act.3.2.3 : Mise en œuvre des conventions de partenariat avec la CONFEJES et les institutions de promotion de l'EPS								
- Relance de l'EPS à l'école	2	5 000 000	10 000 000	15 245	5 000 000	7 622	5 000 000	7 622
- Participation aux réunions	2	5 000 000	10 000 000	15 245	5 000 000	7 622	5 000 000	7 622
Act.3.2.4 : Organisation du Concours des 10 mots de la Francophonie	2	10 000 000	20 000 000	30 490	10 000 000	15 245	10 000 000	15 245
Act.3.2.5 : Participation aux activités du Groupe des amis de la Francophonie	2	500 000	1 000 000	1 524	500 000	762	500 000	762

Rubriques	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total (en F CFA)	Coût Total (en Euros)	Budget 2019		Budget 2020	
					EN FCFA	EN EUR	EN FCFA	EN EUR
RA3.3 : La CONFEMEN est plus visible et gagne en notoriété			73 000 000	111 288	41 200 000	62 809	31 800 000	48 479
Act.3.3.1 : Communication lors des réunions des instances, des réunions thématiques et des missions	PM							
Act.3.3.2 : Production du matériel de promotion	2	10 000 000	20 000 000	30 490	10 000 000	15 245	10 000 000	15 245
Act.3.3.3 : Production et diffusion du rapport annuel d'activités, du rapport financier, du plan d'action 2019-2020 et du plan stratégique 2021-2025 de la CONFEMEN	1	3 000 000	3 000 000	4 573			3 000 000	4 573
Act.3.3.4 : Production du journal Confemen Infos	8	325 000	2 600 000	3 964	1 300 000	1 982	1 300 000	1 982
Act.3.3.5 : Organisation de réunions et ateliers de travail et de partage pour le personnel du STP	2	6 000 000	12 000 000	18 294	6 000 000	9 147	6 000 000	9 147
Act.3.3.6 : Mise à jour du site web	1	2 700 000	2 700 000	4 116	2 700 000	4 116		
Act.3.3.7 : Publication de la lettre d'information électronique/infolettre	PM							
Act.3.3.8 : Publication et diffusion des documents (DRO, actes des réunions et notes de politiques éducatives de l'Observatoire)	4	1 925 000	7 700 000	11 739	1 700 000	2 592	6 000 000	9 147

Rubriques	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total (en F CFA)	Coût Total (en Euros)	Budget 2019		Budget 2020	
					EN FCFA	EN EUR	EN FCFA	EN EUR
Act.3.3.9 : Promotion du centre d'information et de documentation - Mise en place d'une bibliothèque virtuelle - Acquisition d'ouvrages en lien avec les thématiques des rencontres et accroissement du fonds documentaire de la CONFEMEN - Envoi de documents produits par la CONFEMEN aux structures éducatives des pays membres - Exposition sur les productions de la CONFEMEN - Réforme du système de gestion des archives (archivage électronique)	1	20 000 000	20 000 000	30 490	14 500 000	22 105	5 500 000	8 385
Act.3.3.10 : Audit du système informatique	1	5 000 000	5 000 000	7 622	5 000 000	7 622		
Axe 4 : Fonctionnement du STP et mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières			529 787 226	807 655	281 440 000	429 053	248 347 226	378 603
Objectif spécifique 4 : Accroître et sécuriser les ressources financières, humaines et matérielles pour la mise en œuvre du plan d'action de la CONFEMEN								
RA 4.1. Les ressources financières et humaines pour la mise en œuvre du plan d'action sont mobilisées			21 807 226	33 245	12 000 000	18 294	9 807 226	14 951
Act.4.1.1 : Élaboration des rapports financiers semestriels et annuels 2019 et 2020 de la CONFEMEN								
Act.4.1.2 : Renforcement des capacités organisationnelles, matérielles et financières du STP								
- Audit organisationnel	1	6 000 000	6 000 000	9 147	6 000 000	9 147		
Act.4.1.3 : Renforcement des ressources humaines								

Rubriques	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total (en F CFA)	Coût Total (en Euros)	Budget 2019		Budget 2020	
					EN FCFA	EN EUR	EN FCFA	EN EUR
- Elaboration du plan de carrière	1	3 807 226	3 807 226	5 804			3 807 226	5 804
- Renforcement des capacités du personnel	4	3 000 000	12 000 000	18 294	6 000 000	9 147	6 000 000	9 147
RA 4.2. Le fonctionnement de l'administration du STP est efficient			507 980 000	774 411	269 440 000	410 759	238 540 000	363 652
Act.4.2.1 : Prise en charge des dépenses de personnel du STP	2	197 800 000	395 600 000	603 088	196 000 000	298 800	199 600 000	304 288
Act.4.2.2 : Encadrement des stagiaires	4	720 000	2 880 000	4 391	1 440 000	2 195	1 440 000	2 195
Act.4.2.3 : Prise en charge des dépenses courantes de matières, fournitures, services et aménagement de bureaux	2	30 000 000	60 000 000	91 469	30 000 000	45 735	30 000 000	45 735
Act.4.2.4 : Renouvellement des équipements du STP (Véhicule SG, Moto Coursier, Ordinateurs, Fauteuils, logiciel paie, autres logiciels)	1	49 500 000	49 500 000	75 462	42 000 000	64 029	7 500 000	11 434
RA 4.3. Le système de contrôle est renforcé								
Act.4.3.1 : Mise en œuvre du manuel des procédures administratives, financières et comptables de la CONFEMEN et des fonds délégués	PM							
Act.4.3.2 : Production des rapports semestriels de contrôle interne sur le fonctionnement de la CONFEMEN et du PASEC	PM							
TOTAL GLOBAL			1 236 594 452	1 885 176	611 947 226	932 908	624 647 226	952 269

V. Mécanisme de suivi et d'évaluation

5.1 Cadre logique et indicateurs de suivi

Voir le tableau en annexe

5.2 Système de reddition de compte (rapports techniques et financiers)

CONCLUSION

À travers ses quatre axes d'intervention et avec un budget total de 1 236 594 452 F CFA, le plan d'action 2019-2020 de la CONFEMEN vise la mise en place de moyens pour accompagner les Etats et gouvernements membres à implanter et développer des politiques éducatives efficaces en mettant à leur disposition des données fiables et actualisées, des enquêtes auprès des acteurs de l'éducation, des recherches universitaires et des recommandations des grandes organisations internationales. Les ministères de l'Education bénéficieront ainsi du développement et du partage de connaissances dans le secteur de l'éducation en vue d'un meilleur pilotage de leurs politiques éducatives.

Les programmes et actions proposés sont appelés à évoluer dans le cadre de leur mise en œuvre dans les années à venir ainsi que dans la perspective de la prochaine programmation quinquennale.

Dans son ensemble, le Plan d'action 2019-2020 de la CONFEMEN pose de nouveaux jalons sur la voie d'une éducation de qualité plus inclusive et arrimée à l'atteinte de l'ODD 4. Cela permettra de faciliter l'accès à une éducation inclusive et de qualité au plus grand nombre parmi les générations actuelles et futures.

ANNEXE

A) Cadre logique du Plan d'action 2019-2020 de la CONFEMEN

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
<p>Objectif général : Accompagner les Etats et gouvernements membres dans la mise en œuvre de leur politique éducative, l'atteinte de l'ODD4 et la réalisation des engagements pris durant les réunions de la CONFEMEN.</p>	<p>La CONFEMEN a produit des connaissances² qui contribuent à la réalisation de l'ODD4 relatif à l'Education dans les pays membres.</p> <p>L'ensemble des Etats et gouvernements participant à la ministérielle ont adopté les recommandations</p>	<p>Documents de réflexion et d'orientation (DRO)</p> <p>Rapports d'évaluation du PASEC</p> <p>Rapports de l'Observatoire de la qualité de l'éducation</p> <p>Rapport de la Ministérielle 2020.</p>	<p>La CONFEMEN dispose de ressources financières, humaines et matérielles suffisantes pour mettre en œuvre ses activités</p>

² Pour cet indicateur (production des connaissances), l'accent est mis sur le qualitatif.

Axe 1 : Appui aux politiques éducatives des pays membres de la CONFEMEN par la concertation et la promotion des intérêts communs

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
	Indicateur de base (2018)	2019	2020		
Objectif spécifique 1 : Contribuer efficacement aux politiques éducatives des Etats et gouvernements membres					
Résultat 1.1 : Les réunions des instances de la CONFEMEN sont organisées avec succès selon le calendrier établi	55% des Etats et gouvernements invités ont participé à la ministérielle 2018 55 % des Etats et gouvernements invités ont participé à la réunion de Bureau 2017	Au moins 60 % des Etats et gouvernements invités ont participé à la réunion du Bureau	Au moins 60 % des Etats et gouvernements invités ont participé à la 59 ^e Session ministérielle et sont représentés à un haut niveau (ministre, vice-ministre, directeur de Cabinet, Secrétaire général du ministère...)	Rapports et actes des réunions des instances	La CONFEMEN dispose d'un budget suffisant pour organiser les réunions. Volonté politique des Etats et gouvernements de s'impliquer dans les réunions des instances
RA. 1.2 : Les modalités de contribution aux politiques éducatives des Etats et gouvernements membres sont améliorés		100% des documents soumis à la réunion du Bureau ont été validés	100% des documents soumis à la 59 ^e session ministérielle ont été adoptés	Rapports et actes des réunions des instances	

<p>Résultat 1.3 : Les actions de la CONFEMEN ont des effets observables sur les politiques éducatives des Etats et gouvernements membres</p>	<p>Activité innovante. Absence d'indicateur de base.</p>	<p>50% des recommandations de la 56^e ministérielle ont été mises en œuvre par au moins 50% des Etats et gouvernements.</p> <p>50% des pistes de réflexions et d'action du rapport international ont été opérationnalisées par au moins 50% des pays de PASEC2014</p>	<p>50% des recommandations de la 57^e ministérielle ont été mises en œuvre par au moins 50% des Etats et gouvernements.</p> <p>50% des pistes de réflexions et d'action des rapports nationaux ont été opérationnalisées par au moins 50% des pays du PASEC2014</p>	<p>Rapports d'enquêtes</p>	<p>Les Etats et gouvernements participent activement aux enquêtes.</p> <p>Volonté politique des Etats et gouvernements membres de mettre en œuvre les différentes recommandations.</p>
---	--	---	---	----------------------------	--

Axe 2 : Appui au pilotage de la qualité et à la gouvernance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
	Indicateur de base (2018)	2019	2020		
Objectif spécifique 2 : Mettre en œuvre les Programmes de la CONFEMEN					
Résultat 2.1 Les plans d'action 2019 et 2020 du PASEC sont mis en œuvre	<p>L'évaluation PASEC2014 a concerné 10 pays.</p> <p>La CONFEMEN a signé une convention de financement en lien avec le PASEC avec 2 partenaires techniques et financiers.</p>	<p>L'évaluation PASEC2019 a été réalisée dans au moins 10 pays participants</p> <p>La CONFEMEN a signé une convention de financement en lien avec le PASEC avec au moins 4 partenaires techniques et financiers</p>	<p>Le PASEC publie un rapport international concernant au moins 10 pays.</p> <p>La CONFEMEN a signé une convention de financement en lien avec le PASEC avec au moins 5 partenaires techniques et financiers</p>	<p>Base de données PASEC2019</p> <p>Rapport international PASEC2019</p> <p>Conventions signées</p>	<p>Les ressources humaines et financières sont suffisantes pour la mise en œuvre du PASEC2019,</p> <p>Le Secrétaire général de la CONFEMEN engage des actions de mobilisation de ressources financières</p>
Résultat 2.2 Les grandes orientations du plan d'action 2022-2026 du PASEC sont définies		La réflexion est entamée sur les nouvelles orientations du PASEC2024	Les nouvelles orientations du PASEC2024 sont adoptées par les instances	Le document d'orientation PASEC2024	

<p>Résultat 2.3 : La 2^e phase de l'Observatoire de la qualité de l'éducation est définie et formalisée</p>	<p>Le bilan de la phase pilote est disponible.</p> <p>Absence de lettre d'entente signée avec des Etats.</p>	<p>La note d'orientation de l'Observatoire est disponible</p> <p>Au moins 08 Etats et gouvernements membres ont signé des lettres d'entente</p>	<p>Des lettres d'entente sont signées avec au moins 15 Etats et gouvernements membres</p>	<p>Note d'orientation</p> <p>Lettres d'entente signées</p>	<p>Intérêt des Etats et gouvernements à l'OQE</p>
<p>Résultat 2.4 : La 2^e phase de l'Observatoire de la qualité de l'éducation est mise en œuvre</p>	<p>Absence de convention</p> <p>Absence de note de politique éducative.</p>	<p>Au moins 1 production de note politique en lien avec une thématique éducative décidée conjointement est disponible</p>	<p>Des conventions sont signées avec au moins deux partenaires techniques et financiers</p> <p>Au moins 3 productions de notes politiques en lien avec une thématique éducative décidée conjointement sont disponibles.</p>	<p>Conventions signées</p> <p>Les notes de politiques éducatives</p>	<p>Intérêt des PTF pour l'OQE</p> <p>Disponibilité des ressources humaines</p>

Axe 3 : Information, communication et partenariats pour renforcer la visibilité et la notoriété de la CONFEMEN

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
	Indicateur de base	2019	2020		
Objectif spécifique 3 : Renforcer la communication et les partenariats pour un meilleur impact des actions de la CONFEMEN au niveau international et auprès Etats et gouvernements membres					
Résultat 3.1 : Les partenariats avec des organisations internationales sont renforcés et permettent de valoriser l'expertise de la CONFEMEN dans le domaine de l'éducation	En 2018, la CONFEMEN est intervenue à 06 grandes réunions internationales et régionales sur l'Education	La CONFEMEN est intervenue à au moins 09 grandes réunions internationales et régionales sur l'Éducation	La CONFEMEN est intervenue à au moins 12 grandes réunions internationales et régionales sur l'Éducation	Rapports et actes des réunions	La notoriété de la CONFEMEN incite aux invitations et aux partenariats
	La CONFEMEN a signé 02 partenariats avec des organisations internationales	La CONFEMEN a signé au moins 03 partenariats avec des organisations internationales (GPE, ISESCO, etc.)	La CONFEMEN a signé au moins 05 partenariats avec des organisations internationales	Conventions de partenariat signées	

<p>Résultat 3.2 Les partenariats entre la CONFEMEN et les instances et organisations francophones sont renforcés</p>	<p>En 2018, la CONFEMEN est intervenue à 04 réunions des instances de la Francophonie (CPF, CMF, Sommet de la Francophonie)</p> <p>En 2018, une (01) activité est menée conjointement avec une organisation francophone.</p>	<p>La CONFEMEN est intervenue à au moins 04 réunions des instances de la Francophonie (CPF, CMF)</p> <p>Au moins 03 activités conjointes sont menées avec des organisations de la Francophonie dont des OING</p>	<p>La CONFEMEN est intervenue à au moins 07 réunions des instances de la Francophonie (CPF, CMF) et participé au Sommet de la Francophonie</p> <p>Au moins 05 activités sont menées conjointement avec des organisations francophones</p>	<p>Les communications du Secrétaire général</p> <p>Rapports d'activités de la CONFEMEN</p> <p>Accords de partenariat</p>	
<p>Résultat 3.3 La CONFEMEN est plus visible et gagne en notoriété</p>	<p>Activité innovante, absence d'indicateur de base.</p> <p>En 2018, 12 Organes de presse nationaux et internationaux ont consacré un article ou un reportage à la CONFEMEN.</p>	<p>Au moins 15 organes de presse nationaux et internationaux ont consacré un article ou un reportage à la CONFEMEN</p>	<p>Au moins 80% des acteurs et partenaires en Éducation, au plan international, apprécient positivement les actions de la CONFEMEN</p> <p>Au moins 25 organes de presse nationaux et internationaux ont consacré un article ou un reportage à la CONFEMEN</p>	<p>Sondage</p> <p>Coupures de presse</p> <p>Supports audio-visuels sur les reportages</p>	<p>Volonté des acteurs et partenaires à participer au sondage. Les Etats et gouvernements hôtes des réunions collaborent à la couverture médiatique.</p>

Axe 4 : Fonctionnement du STP et mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables			Sources de vérification	Hypothèses
	Indicateur de base	2019	2020		
Objectif spécifique 4 : Accroître et sécuriser les ressources financières, humaines et matérielles pour la mise en œuvre du plan d'action de la CONFEMEN					
Résultat 4.1 : Les ressources financières et humaines pour la mise en œuvre du plan d'action sont mobilisées	<p>En 2018, 65% des recettes prévisionnelles ont été mobilisées.</p> <p>En 2018, le STP dispose de 22 ressources humaines.</p>	<p>Au moins 70% des recettes prévisionnelles ont été mobilisées</p> <p>Le STP s'est accru d'au moins deux agents supplémentaires avec des profils répondant aux besoins</p>	<p>Au moins 75% des recettes prévisionnelles ont été mobilisées</p> <p>Le STP s'est accru d'au moins cinq agents supplémentaires avec des compétences répondant aux besoins</p>	<p>Rapports financiers</p> <p>Certificats de prise de service</p>	<p>Le respect des engagements financiers des Etats et gouvernements et des partenaires</p> <p>Le personnel est motivé</p> <p>Les Etats et gouvernements membres mettent à disposition du personnel compétent aux profils adaptés aux besoins</p> <p>La CONFEMEN bénéficie du programme de VIF</p> <p>Les instances de la CONFEMEN valident la nouvelle structure organisationnelle</p>

Résultat 4.2 : Le fonctionnement de l'administration du STP est efficient	Activité récurrente Absence d'indicateur de base	L'ensemble du personnel dispose de fournitures et matériels adéquats et de qualité	L'ensemble du personnel dispose de fournitures et matériels adéquats et de qualité	Rapport de contrôle	La CONFEMEN dispose de ressources financières suffisantes
Résultat 4.3 : Le système de contrôle est renforcé	Activité récurrente Absence d'indicateur de base	100% des actes administratifs et financiers sont conformes aux procédures en vigueur	100% des actes administratifs et financiers sont conformes aux procédures en vigueur	Rapports semestriels et rapports annuels de contrôle internes Rapport d'audit Le rapport des commissaires aux comptes	Tout le personnel du STP a connaissance du manuel des procédures et le respecte La CONFEMEN dispose d'un seul manuel de procédures

B) Analyse de la faisabilité de la mise en œuvre des activités du plan d'action 2019-2020

Axe 1 : Appui aux politiques éducatives des pays membres de la CONFEMEN par la concertation et la promotion des intérêts communs			
Activités	Responsables	Moyens/Coûts	Echéances/Observations
Objectif spécifique 1 : Contribuer efficacement aux politiques éducatives des Etats et gouvernements membres			
RA. 1.1 : Les réunions des instances de la CONFEMEN sont organisées avec succès selon le calendrier établi			
1.1.1 Préparation et organisation de la 59 ^e session ministérielle	PPE et Equipe STP Pays hôte	RH : CN, partenaires et experts Coût : 30 000 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs	Décembre 2020
1.1.2 Préparation et organisation de la réunion du Bureau et de la réunion préparatoire du Groupe de travail (GT) des Correspondantes et Correspondants nationaux	PPE	RH : Equipe STP, CN et partenaires experts Coût : 30 000 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs	Avril 2019
1.1.3 Préparation et organisation de la réunion-débat sur le thème de la 59 ^e session ministérielle et de la réunion du Groupe de travail (GT) des Correspondantes et Correspondants nationaux	PPE	RH : CN, partenaires et experts Coût : 80 000 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs	Mars 2020 Financement à chercher auprès des pays membres et des partenaires

RA. 1.2 : Les modalités de contribution aux politiques éducatives des Etats et gouvernements membres sont améliorés			
1.2.1 Elaboration du plan stratégique quinquennal 2021-2025 de la CONFEMEN	PPE	STP – CN – Expert Coût : 15 000 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs	Mai 2020
1.2.2 Elaboration et mise en œuvre d'un plan stratégique de mobilisation des ressources financières - Elaboration du plan - Mise en œuvre du plan	Pôle gestion	Recrutement d'un expert 30 jours/Homme Coût : 9 807 226 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs 6 missions pour la mise en œuvre, dont 2 en 2019 Coût : 12 000 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs	Elaboration du plan se fera avec un complément de 2 000 000 FCFA sur budget PASEC Elaboration du plan : Juin 2019 Mise en œuvre du plan : Avril 2020
1.2.3 Missions de vérification des comptes de la CONFEMEN par les commissaires aux comptes	Pôle Gestion	Commissaires aux comptes Rapports financiers Archives Coût : 15 000 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs	Avril 2019 avril 2020
RA. 1.3 : Les actions de la CONFEMEN ont des effets observables sur les politiques éducatives des Etats et gouvernement membres			
1.3.1 Élaboration du DRO sur le thème de la 59 ^e session ministérielle	PPE	RH : Equipe STP, CN, Consultant expert, et Partenaires Coût : 15 000 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs	Décembre 2020

1.3.2 Enquête sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations de la 56 ^e session ministérielle	PPE	Comité ad hoc, CN, Bureau Coût : PM	Novembre 2019
1.3.3 Enquête sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations du séminaire sur le financement de l'Éducation	PPE	Comité ad hoc, CN, Bureau Coût : PM	Novembre 2020

Axe 2 : Appui au pilotage de la qualité et à la gouvernance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN			
Activités	Responsables	Moyens/Coûts	Echéances/Observations
Objectif spécifique 2 : Mettre en œuvre les programmes de la CONFEMEN			
RA. 2.1 : Les plans d'action 2019 et 2020 du PASEC sont mis en œuvre			
2.1.1 Evaluation internationale PASEC2019	PASEC	Ressources humaines (RH) : PASEC - CS - EN - Consultants - PPE - PG - PC. Coût : PM Source : CONFEMEN PASEC	Décembre 2019 (réalisation de l'enquête)
2.1.2 Amélioration de la gouvernance du PASEC et la qualité scientifique des productions	CONFEMEN	RH : STP - CP - CS - PTF. Coût : PM Source : CONFEMEN PASEC	Décembre 2019
2.1.3 Contribution financière de la CONFEMEN au PASEC - Contribution de 2019 et 2020 - Reliquat de 2018	CONFEMEN	RH : STP – Instances Coût : 240 000 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs Coût (Contribution de 2019 et 2020) : 200 000 000 FCFA Coût (Reliquat de 2018) : 40 000 000 FCFA	Décembre 2020 Décembre 2019
2.1.4 Réalisation d'audit et de contrôle interne du PASEC	Pôle Gestion PASEC	RH : PG – Contrôleur - PASEC - Consultants – EN Coût : PM Source : CONFEMEN PASEC	Mai 2019

RA. 2.2 : Les grandes orientations du plan d'action 2022-2026 du PASEC sont définies			
2.2.1 Elaboration des grandes orientations du plan d'action 2022-2026 du PASEC	Coordonnateur du PASEC	RH : STP + Expert Coût : PM Source : CONFEMEN PASEC	Décembre 2020
2.2.2 Plaidoyer auprès des PTF en vue de la mobilisation des ressources additionnelles dans le cadre du PASEC	CONFEMEN	Source : CONFEMEN PASEC	Décembre 2020
Résultat 2.3 : La 2^e phase de l'Observatoire de la qualité de l'éducation est définie et formalisée			
2.3.1. Elaboration d'une note d'orientation	PPE/OQE	RH : STP Bilan de la phase pilote Coût : PM	Novembre 2019
2.3.2. Développement des partenariats technique, scientifique et financier	PPE/OQE	RH : STP, partenaires Note d'orientation Coût : 20 000 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs	Décembre 2019 Décembre 2020
Résultat 2.4 : La 2^e phase de l'Observatoire de la qualité de l'éducation est mise en œuvre			
2.4.1. Signature de conventions avec les pays	PPE/OQE	RH : STP, équipes pays Coût : 24 000 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs	Novembre 2020

2.4.2. Production de notes de politiques éducatives	PPE/OQE	RH : STP, équipes pays Note d'orientation OQE, plan d'action, conventions Coût : 30 000 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs	Décembre 2020
---	---------	--	---------------

Axe 3 : Information, communication et partenariats pour renforcer la visibilité et la notoriété de la CONFEMEN			
Activités	Responsables	Moyens/Coûts	Echéances/Observations
Objectif spécifique 3 : Renforcer la communication et les partenariats pour un meilleur impact des actions de la CONFEMEN au niveau international et auprès des Etats et gouvernements membres			
RA. 3.1 : Les partenariats avec des organisations internationales sont renforcés et permettent de valoriser l'expertise de la CONFEMEN dans le domaine de l'éducation			
3.1.1 Participation aux grandes réunions régionales et internationales et aux colloques scientifiques sur l'Éducation	Equipe STP	RH : STP Coût : 15 000 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs	activité continue
3.1.2 Participation aux réunions de l'UNESCO, notamment sur la coordination et le suivi du cadre d'action Education 2030	Equipe STP	RH : STP Coût : 5 000 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs	activité continue
3.1.3 Développement des partenariats (renforcement des partenariats existants et développement de nouveaux partenariats)	Equipe STP	RH : STP et partenaires Coût : 16 000 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs	activité continue
RA. 3.2 : Les partenariats entre la CONFEMEN et les instances et organisations francophones sont renforcés			
3.2.1 Prise en compte des orientations de la CONFEMEN dans les décisions de la Francophonie - Participation aux réunions : CMF, CFP, Sommet	SG	RH : STP Coût : 30 000 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs	activité continue

3.2.2 Mise en œuvre du partenariat avec l'OIF (DEJ, IFEF), les opérateurs de la Francophonie (AIMF, AUF, Université Senghor d'Alexandrie), l'Association des professeurs de français et l'APF	SG	RH : partenaires, STP Coût : 6 000 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs	activité continue
3.2.3 Mise en œuvre de la convention de partenariat avec la CONFEJES et les institutions de promotion de l'EPS - Relance de l'EPS à l'école - Participation aux réunions	PPE	RH : STP et partenaires Coût : 20 000 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs Coût (Relance de l'EPS à l'école) : 10 000 000 FCFA Coût (Participation aux réunions) : 10 000 000 FCFA	Activité continue
3.2.4 Organisation du Concours des 10 mots de la Francophonie	PC	STP, Groupe des amis de la Francophonie (GAF), partenaires, prestataires Coût : 20 000 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs	Avril 2019 Avril 2020
3.2.5 Participation aux activités du Groupe des amis de la Francophonie	PC	STP, GAF Coût : 1 000 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs	Activité continue
RA. 3.3 : La CONFEMEN est plus visible et gagne en notoriété			
3.3.1 Communication lors des réunions des instances, des réunions thématiques et des missions	PC	RH : STP, responsables communication des ministères Plan de communication Coût : PM	Activité continue Coût intégré dans les budgets des rencontres

3.3.2 Production du matériel de promotion	PC	RH : STP Agence de communication Coût : 20 000 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs	Activité continue
3.3.3 Production et diffusion du rapport annuel d'activités, du rapport financier, du plan d'action 2019-2020 et du plan stratégique 2021-2025 de la CONFEMEN	PC	RH : STP, agence Coût : 3 000 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs	Mars 2019 (rapports et plan d'action) Décembre 2020 (plan stratégique) Impression de la version synthétique du plan stratégique en français et en anglais pour les besoins de mobilisation des ressources
3.3.4 Production du journal <i>Confemen Infos</i>	PC	RH : STP, responsables communication des ministères, CN Coût : 2 600 0000 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs	Activité continue
3.3.5 Organisation de réunions et ateliers de travail et de partage pour le personnel du STP	PG	RH : STP Coût : 12 000 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs	Février 2019 Janvier 2020
3.3.6 Mise à jour du site web de la CONFEMEN	PC	STP Coût : 2 700 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs	Activité continue Le coût correspond au reliquat à payer au Consultant après service fait

3.3.7 Publication de la lettre d'information électronique/infolettre	PC	RH : STP, responsables communication des ministères, CN Coût : PM	Activité continue Contribution sollicitée du personnel et des CN pour renforcer la base de données des adresses
3.3.8 Publication et diffusion des documents - DRO 59 ^e session ministérielle - Actes des réunions et notes de politiques éducatives de l'observatoire	PC	RH : STP, agence de communication, Site web Coût : 7 700 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs	Décembre 2020
3.3.9 Promotion du centre d'information et de documentation - Mise en place d'une bibliothèque virtuelle - Acquisition d'ouvrages en lien avec les thématiques des rencontres et accroissement du fonds documentaire de la CONFEMEN - Envoi de documents produits par la CONFEMEN aux structures éducatives des pays membres - Expositions sur les productions de la CONFEMEN - Réforme du système de gestion des archives (archivage électronique)	PC	RH: STP, CN, responsables communication des ministères Coût : 20 000 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs	Activité continue Novembre 2019 Décembre 2020
3.3.10 Audit du système informatique	PC	Coût : 5 000 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonds communs	Décembre 2019

Axe 4 : Fonctionnement du STP et mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières			
Activités	Responsables	Moyens /Couts	Echéances/Observations
Objectif spécifique 4 : Accroître et sécuriser les ressources financières pour la mise en œuvre des activités du plan d'action de la CONFEMEN			
RA. 4.1 : Les ressources financières et humaines pour la mise en œuvre du plan d'action sont mobilisées			
4.1.1 Élaboration des rapports financiers semestriels et annuels 2019 et 2020 de la CONFEMEN	Pôle gestion	RH : STP Logiciel Tompro Plan d'actions 2019-2020 Conventions 60 jours/Homme Coût : PM	Chaque fin de semestre Chaque fin d'année
4.1.2 Renforcement des capacités organisationnelles - Audit organisationnel	Pôle Gestion	Recrutement Cabinet/Consultant international Coût : 6 000 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonctionnement	Décembre 2019 Plan de formation à définir avec les autres responsables de pôles
4.1.3 Renforcement des ressources humaines - Elaboration du plan de carrière		RH : STP Fiche d'évaluation Plan de formation TDR Coût (Elaboration du plan de carrière) : 3 807 226 FCFA Source : CONFEMEN Fonctionnement	Décembre 2020

- Renforcement des capacités du personnel		RH : STP Fiche d'évaluation Plan de formation, TDR 5 agents dont 1 PASEC Coût (Renforcement des capacités du personnel) : 12 000 000 FCFA Source CONFEMEN Fonctionnement	Au budget de 12 000 000 s'ajoutent 3 000 000 FCFA sur budget PASEC en 2020
RA. 4.2 : Le fonctionnement de l'administration du STP est efficient			
4.2.1. Prise en charge des dépenses de personnel du STP	Pôle gestion	Etat des salaires Etat des cotisations sociales (IPRES, CSS) Fichier du personnel Police d'assurance santé Décisions d'avancement Grille salariale Coût: 395 600 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonctionnement Coût PASEC : PM	Tous les mois pour les salaires ; IPRES, dans les 10 jours qui suivent le trimestre CSS, dans les 15 jours qui suivent le trimestre Assurance, le 30/03/2019 et le 30/03/2020
4.2.2. Encadrement des stagiaires	Responsables de pôles	RH : STP, Stagiaires Bureau Planning d'encadrement des stagiaires Dossiers stagiaires 6 stagiaires par an Coût : 2 880 000 FCFA ; Source : CONFEMEN Fonctionnement Coût PASEC : PM	Activité continue PASEC 2 stagiaires par an sur les 6

<p>4.2.3. Prise en charge des dépenses courantes de matières, fournitures, services et aménagement de bureaux</p>	<p>Pôle gestion</p>	<p>RH : STP Demandes d'achat exprimées par les pôles Plan de Passation de Marchés (PPM) TDR Demande de cotation Contrat ou Lettre de marchés Coût : 60 000 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonctionnement Coût PASEC : PM</p>	<p>Activité continue</p>
<p>4.2.4. Renouvellement des équipements du STP (Véhicule SG, Moto Coursier, Ordinateurs, Fauteuils, logiciel paie, autres logiciels)</p>	<p>Pôle gestion et autres pôles</p>	<p>RH : STP Programme d'investissement, PPM TDR - Demande de cotation Contrat / Lettre de marchés Véhicule SG : 23 000 000 FCFA ; Moto Coursier : 2 500 000 FCFA ; 9 Ordinateurs : 7 200 000 FCFA ; 10 Fauteuils : 3 000 000 FCFA ; Logiciel paie : 2 500 000 FCFA ; autres logiciels : 3 800 000 FCFA Coût : 49 500 000 FCFA Source : CONFEMEN Fonctionnement Coût PASEC : PM</p>	<p>Activité continue</p>

RA. 4.3 : Le système de contrôle est renforcé			
4.3.1. Mise en œuvre du manuel des procédures administratives, financières et comptables de la CONFEMEN et des fonds délégués	Tout le personnel STP et Pays	STP - Manuels des procédures Coût : PM	Activité continue
4.3.2. Production des rapports semestriels de contrôle interne sur le fonctionnement de la CONFEMEN et du PASEC	Contrôleur interne	Rapports financiers Pièces comptables Manuel des procédures Logiciel Tompro Coût : PM	Chaque fin de semestre